

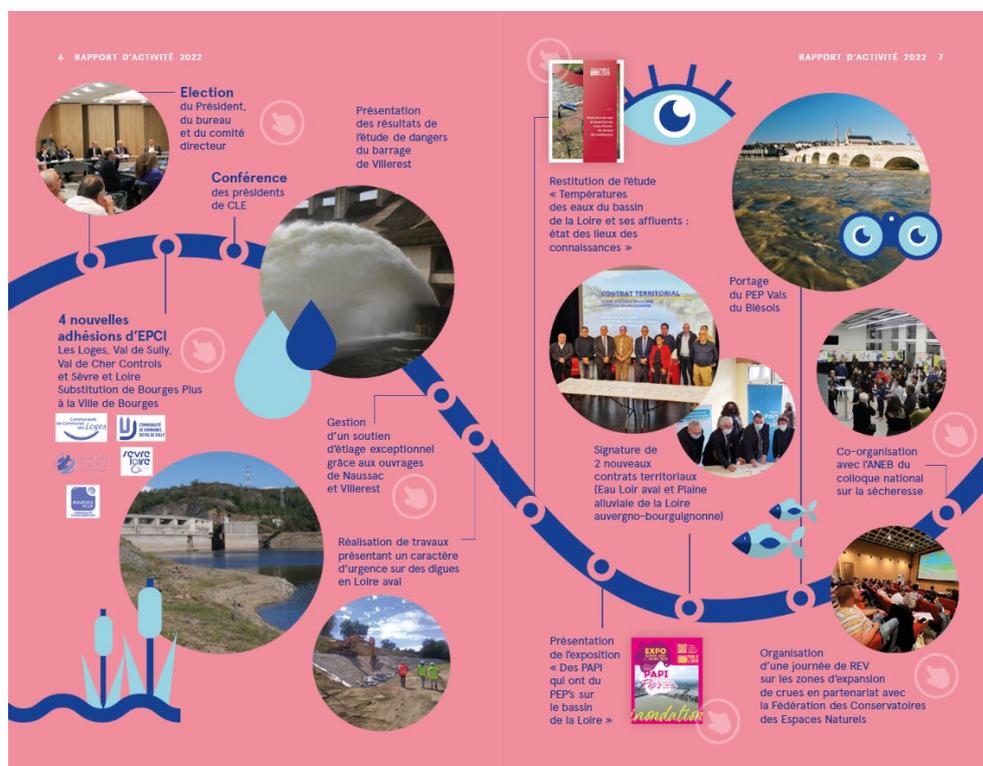
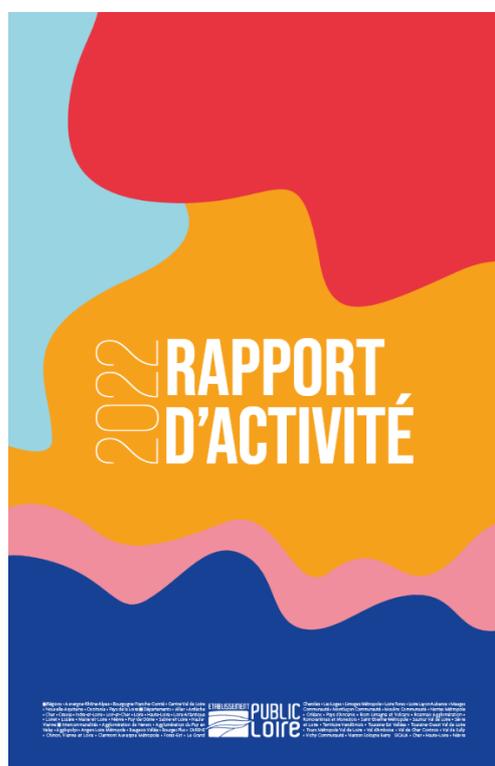
Présentation de l'édition 2022 du *Rapport d'activité* et de l'exposition consacrée aux 40 ans de l'Etablissement

EDITION 2022 DU RAPPORT D'ACTIVITE

Le *Rapport d'activité* diffusé le 15 septembre par voie postale fera l'objet d'une présentation en séance, en application de l'article 12.4 des statuts de l'Etablissement.

Ce rapport prend la forme d'un livret retraçant l'essentiel des interventions. Il est également décliné en version numérique offrant ainsi de nombreux liens et animations.

Cette année encore, il est apparu souhaitable de recourir à l'infographie permettant ainsi une lecture accompagnée par le dessin et rendant plus explicite la compréhension des actions menées et la visualisation rapide des résultats et des services rendus. Le rapport est consultable sur www.eptb-loire.fr/ra2022.



EXPOSITION CONSACREE AUX 40 ANS DE L'ETABLISSEMENT

Du 20 septembre et jusqu'au 31 décembre 2023, l'Établissement public Loire présente, sur les grilles de ses locaux au 2 quai du Fort Alleaume à Orléans, sa nouvelle exposition consacrée à son 40^{ème} anniversaire.

Riche de son expérience et de son histoire pleine de rebondissements, l'Établissement public Loire, acteur de la gestion de l'eau et des risques associés au plus près des territoires du bassin de la Loire et ses affluents, a su s'adapter au cours de ces quatre dernières décennies pour trouver l'équilibre entre la satisfaction des différents usages de l'eau et la préservation de ce riche patrimoine naturel.

Au travers de huit panneaux hauts en couleurs et aux titres décalés, consultables également en ligne (www.eptb-loire.fr/expo-40ans), l'Établissement effectue sa rétrospective, livre des résultats tangibles et invite à se projeter dans l'avenir.

Déclinée en exposition itinérante, elle peut être également prêtée pour tout évènement sur simple demande.



Du 20 septembre et ce jusqu'au 31 décembre 2023, l'Établissement public Loire vous invite à découvrir sa nouvelle exposition au 2 quai du Fort Alleaume à Orléans. Cette année, cette dernière célèbre son 40^{ème} anniversaire. Riche de son expérience et de son histoire pleine de rebondissements, l'Établissement public Loire, acteur de la gestion de l'eau et des risques associés au plus près des territoires du bassin de la Loire et ses affluents couvrant 1/5^{ème} du territoire hexagonal, a su s'adapter au cours de ces 4 dernières décennies pour trouver l'équilibre entre la satisfaction des différents usages de l'eau et la préservation de ce riche patrimoine naturel. Entre rétrospective et avenir, suivez le guide pour un tour d'horizon !



Difficile d'être exhaustif en 8 panneaux, avec un tel panel d'actions menées depuis 40 ans que ce soit en matière de gestion des ressources en eau grâce aux deux barrages de Nausac (Loire) et Villereix (Loire) – dont il est propriétaire –, de gestion des risques d'inondation, de préservation et de restauration des milieux aquatiques, de stimulation de la recherche ou bien encore de valorisation du patrimoine.

L'Établissement public Loire, c'est, avant tout, des femmes et des hommes, soit quelques 80 élus représentant de la soixantaine de collectivités territoriales (Régions, Départements et Intercommunalités), des ingénieurs, des techniciens, nauts et administratifs qui œuvrent au quotidien en faveur du développement durable du bassin fluvial.

L'Établissement, c'est aussi des résultats tangibles :

- de gestion fiable de ses 2 barrages et de services rendus avec notamment 5 sécréments de crues (1996, 2002, 2003, 2006, 2016) et + de 4 milliards de m³ d'eau déstockés pour soutenir

- les débits de l'Allier et de la Loire en période d'étiage
- de gestion déléguée de diges de protection contre les inondations pour le compte des Intercommunalités
- d'appui technique démultiplié en matière de prévention du risque inondation qui constitue sa vocation prioritaire, avec le déploiement de programmes d'actions concrètes en terme de sensibilisation des publics, de réduction de vulnérabilité, de gestion de crise, ...
- d'animation territoriale en faveur de la protection des écosystèmes, la préservation des milieux aquatiques, le rétablissement de la continuité écologique, la restauration des poissons migrateurs, ...
- d'impulsions décidées et innovantes en faveur de la recherche, et en particulier en lien avec les impacts du changement climatique sur le bassin de la Loire
- de regards inédites sur la valorisation du patrimoine ligérien avec notamment le développement de nouvelles formes de tourisme, la réalisation d'un chalon manquant de l'Éclaircurator des Fleuves de l'Atlantique à la Mer Noire, ...

Envie d'en savoir plus sur l'histoire de l'Établissement au long fleuve pas si tranquille ? Alors, rendez-vous sur les bords de Loire à Orléans ou dans sa version numérique www.eptb-loire.fr/expo-40ans pour découvrir cette nouvelle exposition haute en couleurs et aux titres évocateurs qui vous donneront sans doute l'envie de chanter pour célébrer cet anniversaire !

Déclinée en exposition itinérante, elle peut être également prêtée pour tout évènement sur simple demande.



L'Établissement public Loire au service de près de 60 collectivités Régions, Départements et Intercommunalités qui le composent, contribue depuis 40 ans à la cohésion des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Cette exposition mondiale à cette échelle, avec un caractère inter régional ou interdépartemental, ses réalisations innovantes se concentrent sur la gestion des ressources en eau des territoires de Nausac et Villereix (barrages d'étiage) et notamment de l'Allier, l'Allier et la Loire (évaluation et gestion des risques d'inondation, aménagement et gestion des eaux ainsi que la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation).



Nous sommes en 1979.

À la demande du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Jean Chapon, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, dresse le cadre général d'une valorisation des ressources de la Loire et les principes d'un aménagement équilibré prenant en compte la sauvegarde de ce patrimoine de grande qualité. Il y propose de créer un organisme chargé de l'aménagement de la Loire. Les dégâts occasionnés par la crue meurtrière en Haute-Loire, de septembre 1980, vont accélérer les réflexions.

Et c'est ainsi qu'est créé l'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (EPALA) par arrêté du Ministre de l'Intérieur du 22 novembre 1983 sous l'impulsion d'élus et en particulier, de Jean Royer alors Président de l'Institution Interdépartementale pour la Protection des Vals de Loire contre les inondations, Maire de Tours et ancien Ministre, ainsi que de Jean Auroux, Maire de Roanne.

40 ANS
EXPERIENCE
8 demain encore!



ETABLISSEMENT PUBLIC
LOIRE



22 novembre :
Création
de l'Établissement
Public d'Aménagement
de la Loire
et ses Affluents

1983



© Agence de l'Eau

1984

Mise en service du barrage de Villerest (42)

13 janvier :
Élection de Jean Royer
à la présidence de l'EPALA

**Organisation de réunions
de concertation pour mieux
comprendre les besoins
des populations**



1986

13 février :
Signature du protocole
d'accord entre l'État,
l'Agence de bassin
Loire-Bretagne et l'EPALA

prévoyant la réalisation d'un programme d'aménagement hydraulique de la Loire et ses affluents évalué à plus de 2 milliards de francs comprenant 4 grands barrages : Serre de la Fare (43), Chambonchard (23), Naussac 2 (48) et le Veurdre (58), des digues de protection des zones urbaines du val d'Allier, un ensemble d'ouvrages en Basse-Loire ainsi que sur le bassin de la Vienne



1987

**Avancement des études
préliminaires du barrage
de Serre de la Fare (43)**
(ouvrage de protection
contre les inondations)
**et du barrage
de Chambonchard (23)**
(ouvrage de soutien
des débits du Cher)

**Premières acquisitions
foncières**
en vue de la construction
de ces ouvrages



Projet de Serre de la Fare

Projet de Chambonchard



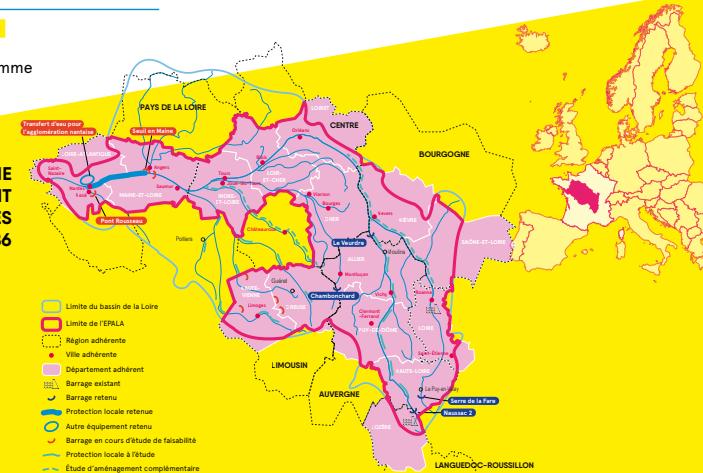
1985

1^{er} janvier : Transfert à l'EPALA de Villerest et du réseau de gestion des mesures de pluie et de débit réalisés par l'Institution Interdépartementale pour la Protection des Vals de Loire contre les inondations

1^{er} soutien d'étiage
assuré par les ouvrages de Naussac et Villerest démontrant toute leur utilité

10 millions de francs
d'études générales pour
la définition d'un programme
d'actions prioritaires

**PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT
DE LA LOIRE ET SES
AFFLUENTS EN 1986**



TU VEUX OU TU VEUX PAS ?

À partir de 1988, la prise en compte de l'environnement s'accroît dans la population, avec la montée en puissance d'une opposition écologiste contre le protocole de 1986 traduisant la volonté de l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'EPALA d'aménager la Loire. Cela conduit l'État à revoir les conditions d'application de ce protocole et à créer en 1992 une commission d'enquête parlementaire sur l'aménagement de la Loire. Renforçant sa communication, organisant des réunions de concertation sur l'ensemble du bassin de la Loire et dans l'attente de décisions, l'EPALA poursuit la mise en œuvre du programme avec notamment le démarrage de travaux à l'aval du bassin, les acquisitions foncières en vue de la construction de quatre grands barrages tout en menant des actions de préservation de l'environnement.

40 ANS d'expérience & demain encore !



ETABLISSEMENT PUBLIC Loire



1990

Démarrage des premiers travaux de l'ouvrage mobile de Pont Rousseau sur la Sèvre Nantaise
(régulation des débits de la rivière facilitant la navigation - 44)

7 février : Arbitrage gouvernemental
mise au point d'une charte pour un aménagement intégré de la Loire

Mise en œuvre d'actions environnementales
étude de parcs naturels régionaux des sources de l'Allier et de la Loire jusqu'à l'estuaire - programme de restauration des poissons migrateurs sur les axes Loire-Allier et dans le bassin de la Vienne



1992

Création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'aménagement de la Loire
réaffirmant à l'unanimité la réalisation de la retenue de Chambonchard avec des caractéristiques plus réduites que le projet initial

1994



3 juin et 6 juillet : Adoption du Plan Loire Grandeur Nature
par l'EPALA et signature de sa charte d'exécution

16 septembre : Remise par l'EPALA du seuil mobile en Maine au Département du Maine-et-Loire
(triple objectif : environnement, navigabilité et préservation des ouvrages d'art)



Lancement des travaux de l'usine de pompage-turbinage de Naussac 2

1993

Préparation d'une charte relative à l'aménagement de la Loire
visant à protéger les populations contre les fortes crues, garantir l'approvisionnement en eau, préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel

1991

31 juillet : Poursuite des arbitrages gouvernementaux sur l'aménagement de la Loire

1989

Gestion d'un étiage sévère

11 février : Obtention de la Déclaration d'Utilité Publique du barrage de Serre de la Fare (43)

Annulation de la Déclaration d'Utilité Publique de Serre de la Fare

Abandon par le Gouvernement du projet de Chambonchard
au profit de la surélévation du barrage EDF de Rochebut (03)

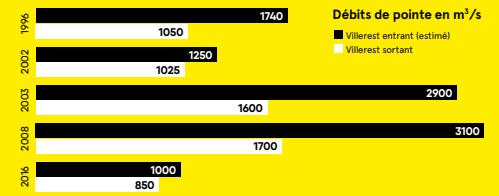


L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, C'EST 40 ANS DE GESTION FIABLE DE SES 2 BARRAGES ET DE SERVICES RENDUS !



Soutien d'étiage :
+ de 4 milliards de m³ d'eau déstockés

5 écrêtements de crue
(1996, 2002, 2003, 2008, 2016)





PARTENAIRE PARTICULIER CHERCHE PARTENAIRES PARTICULIERS

À la suite de la signature du Plan Loire Grandeur Nature conciliant l'amélioration de la sécurité des populations face au risque inondation, la satisfaction des besoins quantitatifs et qualitatifs en eau, la restauration de la diversité écologique du milieu, l'EPALA devient alors un partenaire privilégié pour mobiliser la solidarité de bassin, tantôt maître d'ouvrage, tantôt financeur ou bien encore coordonnateur. Il reprend alors les opérations engagées en application du protocole d'accord de 1986 et en porte de nouvelles. La vie de l'EPALA ne sera encore pas un long fleuve tranquille. De 1995 à 2000, le dossier du projet de Chambonchard connaît de nombreux rebondissements. Le Plan Loire I est réévalué et adossé aux contrats de plan Etat-Régions conservant les deux volets « Inondations » et « Gestion de la ressource en eau, des espaces et des espèces », auxquels vient s'ajouter la valorisation du patrimoine ligérien.

40 ANS
EXPERIENCE
8 demain encore!



ETABLISSEMENT PUBLIC
LOIRE

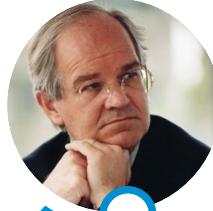
Obtention de la Déclaration d'Utilité Publique du barrage de Chambonchard

1^{er} écrêtement de crue significatif par le barrage de Villerest
(débit maximum ramené de 1740 à 1050 m³/s)

1997

Participation financière aux mesures d'accompagnement de l'effacement du barrage EDF de St-Étienne-du-Vigan (43)

1996



1995

Élection à la présidence de l'EPALA d'Eric Doligé, Président du Département du Loiret

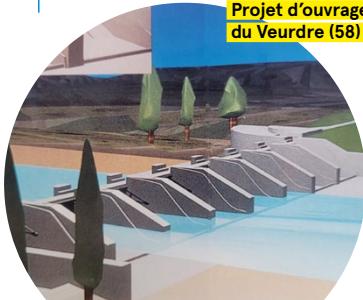
Réalisation d'études de protection de l'agglomération de Montluçon contre les crues du Cher

et des études préalables à la mise en place d'un contrat de rivière Cher et sa vallée

Implication et ingénierie financières dans le cadre des travaux de restauration du lit et des levées de la Loire réalisés par l'État et les collectivités

15 septembre : Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire du Plan Loire pilotée par l'État, l'EPALA et l'Agence de l'eau pour établir une stratégie de gestion des crues exceptionnelles et de réduction des dommages en Loire moyenne en lien avec le projet d'ouvrage du Veurdre

Projet d'ouvrage du Veurdre (58)



1998

Mise en service de l'ensemble des installations de Naussac 2

Arrêt des travaux au barrage de Chambonchard dans l'attente de la confirmation des crédits de l'État et de l'Agence de l'eau

2000

Réalisation de la 1^{ère} étude « 3P » (Prévention, Prévision, Protection) sur le bassin de la Maine suivie d'une étude globale des crises hydrologiques sur le haut bassin de la Loire



Crue de 1995 sur le bassin de la Maine

1999

Confirmation du retrait de l'État, suivi de l'Agence de l'eau dans le financement du projet de Chambonchard

Lancement d'un recours contentieux indemnitaire par l'EPALA qu'il gagnera contre l'État en 2008

Modernisation du réseau de plus de 200 stations de télémesures de débits et de pluies CRISTAL 2 sur l'ensemble du bassin de la Loire



21 décembre : Signature du Programme Interrégional Loire Grandeur Nature

29 juin : Définition des mandats confiés à l'EPALA dans le cadre du plan Loire II

Sécurité des populations face au risque inondation ; amélioration de la gestion de la ressource en eau et des espaces naturels et ruraux ; mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel



MAIS T'EPALA ?

L'EPALA décide d'abandonner son acronyme au profit d'Établissement public Loire. Un vent nouveau est insufflé avec le Plan Loire II, dans lequel l'Établissement joue un rôle important dans sa mise en œuvre. Fortement impliqué dans la gestion du risque inondation qui constitue sa vocation prioritaire, il renforce ses actions en la matière. S'agissant de la gestion de la ressource en eau, il assure toujours avec fiabilité le soutien des débits des axes Allier et Loire et étend son action au portage de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Pour ce qui est de la mise en valeur du patrimoine, il engage des réflexions de développement de nouvelles formes de tourisme sur le bassin fluvial ainsi que de mise en réseaux de sites et d'acteurs. Cette période montre encore tout l'intérêt que portent les pouvoirs publics au dossier « Loire » au vu des visites de Jacques Chirac, alors Président de la République et des différents Ministres de l'Environnement.

40 ANS
EXPERIENCE
5 demain + encore !



ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

2001

Participation de Jacques Chirac, Président de la République à une réunion exceptionnelle du comité de pilotage de l'équipe pluridisciplinaire du Plan Loire



Abandon de l'acronyme EPALA pour Établissement public Loire

Inauguration du réseau CRISTAL 2 par Dominique Voynet, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement



2002

Mise en place d'un réseau technique des collectivités territoriales pour la prévention des inondations en Loire moyenne



Confirmation de l'abandon du projet de Chambonchard par Roselyne Bachelot, Ministre de l'Environnement

2003

Soutien d'un étiage sévère par les barrages de Naussac et Villerest (193 Mm³ déstockés)



Écrêtement par Villerest d'une forte crue, une des plus intenses depuis 1907 (débit entrant de 2 900 m³/s réduit à 1 600 m³/s, soit un gain de hauteur d'eau de -1,5 m à Roanne)

Adoption de la stratégie de réduction du risque inondation en Loire moyenne

Portage de la phase préliminaire des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux Cher amont et Cher aval

2005

24 juin : Élection de Jean Germain, Maire de Tours, à la Présidence de l'Établissement



13 mai : Visite de terrain de Stavros Dimas Commissaire Européen à l'Environnement

Signature, en présence de Serge Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, de la charte Classes Loire qui soutiendra jusqu'en 2015 pas moins de 500 projets pédagogiques, soit plus de 21 000 élèves sensibilisés

2006

Organisation de 4 réunions territoriales de concertation en vue de la préparation du Plan Loire III 2007-2013 (Limoges, Nantes, Clermont-Ferrand et Tours)

14 juillet : Reconnaissance de l'Établissement comme Établissement Public Territorial de Bassin

Mise en place d'une redevance pour service rendu par le soutien d'étiage des retenues de Naussac et Villerest



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, C'EST UN APPUI TECHNIQUE DÉMULTIPLIÉ EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

CRUE

+ 100 sites équipés en repères de crue

27 collectivités accompagnées dans la mise en œuvre de leur Plan Continuité d'Activité (PCA)

+ de 400 plans communaux de sauvegarde réalisés

+ de 20 000 acteurs économiques sensibilisés, près de 2 500 diagnostics de leur vulnérabilité effectués avec quelques 400 mesures mises en œuvre par les entreprises

Animation de 6 Programmes d'Études Préalables (PEP) et 2 Programmes d'Actions de Prévention des inondations (PAPI)

Inventaire de 5 700 km² de zones d'expansion des crues potentielles

+ de 100 km de gestion de digues de protection contre les inondations

Accompagnement de 20 territoires à enjeux forts dans la mise en œuvre de leur Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation



ON VA S'AIMER !

La période 2007-2013 voit une montée en puissance des missions de l'Établissement public Loire s'inscrivant dans un double dispositif à l'échelle du bassin : un contrat de projets interrégional Loire et un programme opérationnel interrégional (FEDER) Loire. La concertation menée en 2006 a montré tout l'intérêt de prévoir des plateformes d'actions cohérentes clarifiant la gouvernance. Ainsi, l'Établissement public Loire se voit confier deux plateformes sur les cinq identifiées : l'une sur la prévention des inondations, l'autre sur le volet Recherche/Données/Information (RDI), volet totalement novateur impulsé par l'Établissement et pour lequel ce dernier facilite et systématise les échanges d'expériences avec la communauté scientifique pour améliorer les actions en matière de gestion de l'eau et des risques associés. Acteur relais, facilitateur et accompagnateur, favorisant les échanges, le renforcement des synergies territoriales et partenariales, l'Établissement multiplie les initiatives dans tous les domaines.



2007

20 juin : 1^{er} Rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires ligériens

2 juillet : Signature du Contrat de Projets Interrégional (CPIER) Loire 2007-2013

entre l'État, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les Régions du bassin et l'Établissement public Loire

Installation du Conseil scientifique du Plan Loire - Secrétariat assuré par l'Établissement public Loire

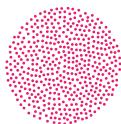


28 septembre : Approbation officielle par la Commission Européenne du Programme Opérationnel (PO) plurirégional FEDER Loire

Lancement de l'initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique



© Nocturne Agglomération



Effacement du barrage du Fatou (43)



Site de Serre de la Fare (43)

Gestion du patrimoine naturel de Serre de la Fare dans la perspective d'un projet de réserve Biosphère (Loire amont)



2008

Novembre : Forte crue sur le haut bassin de la Loire écrétée par le barrage de Villerest (débit entrant de 3100 m³/s réduit à un débit sortant de 1700 m³/s)

Déploiement de la « démarche industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques

Animation des 2 plateformes du Plan Loire III Prévention des inondations et Recherche/Données/Information

Passé à poissons restaurée du Chapeauroux (48)



2009

26-27 mai : 1^{re} réunion de restitution de la plateforme RDI à Bruxelles

Réalisation du 1^{er} diagnostic de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques

2010

Mise en ligne et animation du plateau collaboratif d'échange www.plan-loire.fr

Restauration de la passe à poissons du barrage du Chapeauroux (48)

Restitution de l'étude de cas réalisée par l'OCDE sur la gestion du Risque Inondation sur le bassin de la Loire



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, C'EST DES SYNERGIES RENFORCÉES EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX



Près de 40 appuis techniques, financiers ou en maîtrise d'ouvrage de rétablissement de la continuité écologique

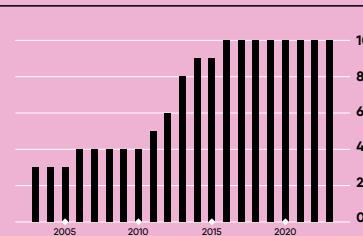
Inventaire de 595 070 ha de zones humides



+ de 9 millions d'alevins de saumon déversés sur le bassin de la Loire

Suivi environnemental des retenues de Naussac et Villerest

Animation de 10 SAGE et de 7 contrats territoriaux



EURO VISION

Avec la signature du plan Loire III, force est de constater que l'Europe joue un rôle essentiel pour le développement durable du bassin de la Loire et ses affluents. Son apport financier se révèle décisif pour bon nombre de projets portés par l'Établissement. À titre d'exemples : reprise d'étanchéité des vannes du barrage de Villerest par le recours à la technique du batardage permettant d'effectuer les travaux tout en maintenant les 2 fonctions vitales de l'ouvrage ; le déploiement de la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité des activités économiques aux inondations avec pour résultats la sensibilisation de plus de 20 000 entreprises, la réalisation de plus de 2 500 diagnostics, la mise en œuvre par les entreprises de centaines de mesures ; l'effervescence d'idées innovantes notamment en lien avec l'impact du changement climatique, le foisonnement d'échanges entre chercheurs et gestionnaires ainsi que la restitution de travaux de recherche contribuant à améliorer la gestion intégrée du bassin fluvial ; le rétablissement de la continuité écologique ou bien encore la restauration des populations de poissons migrateurs...

40 ANS
EXPERIENCE
8 demain encore!



ETABLISSEMENT
PUBLIC LOIRE

2012

Lancement de l'initiative d'appui des collectivités à l'élaboration de leur Plan de Continuité d'Activité

Restitution des résultats de l'étude de vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre

Pose du 1^{er} repère de crue (Cuffy - 18)



2011



Installation du batardeau et démarrage des travaux de la reprise de l'étanchéité des vannes du barrage de Villerest

Restitution des résultats de l'étude « 3P » Allier (Prévision, Prévention, Protection)

Franchissement du cap du 1000^{ème} diagnostic de vulnérabilité aux inondations des activités économiques sur le bassin de la Loire et ses affluents

Réalisation de l'étude sur le développement et la structuration d'une offre touristique en lien avec « le fleuve », à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents

2013

Octobre : Élection à la présidence de l'Établissement de Jean-Pierre Le Scornet, Vice-Président de la Région Pays de la Loire

Novembre : Mise en œuvre d'un exercice de sécurité civile « inondation » de grande ampleur sur 37 communes du Cher et de la Nièvre

Plus d'un million de visites sur le plateau collaboratif d'échanges plan-loire.fr avec + de 1 700 pages web développées et 8 000 documents téléchargeables

2014

Initiative Plan de Continuité d'Activité : Exercice de gestion de crise du service des barrages de Villerest et de Naussac

Organisation du Forum européen sur l'adaptation aux impacts du changement climatique réunissant quelque 200 participants



Renforcement des pratiques collaboratives avec la mise en place et l'animation d'un plateau collaboratif d'échange www.plan-loire.fr



Stimulation de l'interface chercheurs-gestionnaires avec près de 3 000 participations en 7 ans ciblées sur les enjeux du bassin

Animation d'une communauté de « jeunes chercheurs » : 168 projets de recherches soutenus dont 22 thèses en 7 ans, avec valorisation et exploitation des résultats pour le bassin



RÉSISTE, PROUVE QUE TU EXISTES !

L'heure du bilan du plan Loire III a sonné. Malgré des résultats tangibles, l'Établissement public Loire est écarté en tant que signataire historique de ce programme. Avec l'arrivée de la nouvelle compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations, GEMAPI » relevant des Intercommunalités, l'Établissement doit une nouvelle fois s'adapter toujours en solidarité et cohérence de bassin au service du développement durable de ce territoire. Dans ce contexte, un mouvement de substitution d'Intercommunalités aux villes initialement membres, ainsi que de nombreuses et nouvelles adhésions d'intercommunalités s'opère. Plus que jamais, l'Établissement s'incarne en tant qu'acteur, assembleur et facilitateur en faveur de la gestion de l'eau et des risques associés de sécheresse ou d'inondation. C'est donc en toute logique qu'il prend l'initiative de la co-construction avec les collectivités concernées du projet d'aménagement d'intérêt commun pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations, combinant celles dites « dures », du type barrages ou systèmes d'endiguement et celles dites « souples », telles que les zones d'expansion de crues. L'animation territoriale n'est pas en reste avec l'augmentation du nombre de procédures portées tant en matière de prévention des inondations que de gestion des ressources en eau et de préservation des écosystèmes aquatiques.



Portage du 1^{er} contrat territorial
sur le Val d'Allier alluvial



2016

Élection de Daniel Fréchet, Vice-Président de Roannais Agglomération, à la présidence de l'Établissement

24 mai : Organisation de la 1^{re} édition de DiSCo'Loire (Dialogues sur Les Sciences Comportementales et la gestion d'un bassin fluvial)

Réalisation d'une analyse exploratoire sur l'ensemble du bassin fluvial des potentialités en termes de zones d'expansion de crues (ZEC)

Novembre : Écrêtement d'une crue par le barrage de Villerest avec un débit entrant de 1 000 m³/s, réduit à 850 m³/s en débit sortant



2015

Étiage le plus long soutenu par les ouvrages de Naussac et Villerest (220 jours avec 151 Mm³ d'eau déstockés)

Lancement de l'analyse d'opportunité et de faisabilité du Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations (PAIC)

15 décembre : Organisation d'une audition d'experts en prospective relative à la **vulnérabilité au changement climatique**

2017

10^{ème} Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux porté par l'Établissement (Loire amont)

23 mars : Signature du memorandum de coopération avec le bassin de l'Elbe et l'Agence régionale de prévention des inondations et de gestion des eaux de Saxe-Anhalt



Crue en Loire angevine

2018

Labellisation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention des vals d'Authion et de la Loire

Mise à disposition d'outils interactifs d'autodiagnostic de réduction de la vulnérabilité des entreprises et du patrimoine culturel



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, C'EST UN REGARD INSOLITE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Réalisation d'un chaînon manquant de 250 km entre Loire et Bourgogne à vélo de l'EuroVéloroute des fleuves de l'Atlantique à la Mer Noire.

Études à l'échelle du bassin pour le développement de nouvelles formes de tourisme : de nature, de pêche, industriel et technique, etc.

500 projets Classes Loire, + de 21000 élèves sensibilisés



40 ANS
EXPERIENCE
8 demain encore !



ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

J'IRAI OÙ TU IRAS!

Avec un portefeuille d'actions à mener déjà bien garni, l'heure est à l'accélération de leur déploiement, de la mise en œuvre de mesures concrètes, et ce dans tous les domaines d'intervention de l'Établissement. L'année 2019 fait référence en termes de soutien d'étiage assuré par Naussac et Villerest, rappelant les problématiques de pénurie d'eau sur les territoires... d'où l'importance du travail d'anticipation dans la gestion des barrages ou des démarches prospectives telles que les études « Hydrologie-Milieux-Usages-Climat ». 2021 voit l'approbation du 1^{er} projet d'aménagement d'intérêt commun pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations (PAIC) à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial qui permet à l'Établissement de déployer 6 plateformes de proximité en vue de la gestion déléguée des digues non domaniales et d'anticiper le transfert des digues domaniales pour le compte des Intercommunalités. Par ailleurs, l'animation territoriale fait également toute la preuve de son utilité comme de son efficacité avec notamment en 2022 le portage d'un 7^e contrat territorial pour le volet aménagement et gestion des eaux ainsi qu'en 2023, d'un 6^e programme d'études préalables en lien avec la prévention des inondations. Et ce n'est pas fini !



Soutien d'étiage record faisant référence pour les barrages de Naussac et Villerest : 233 Mm³ d'eau déstockés

Gestion d'un épisode de crue avec écrêtement assuré en novembre

Accompagnement de 20 territoires à enjeux forts dans la mise en œuvre de leur Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

Gestion déléguée de digues non domaniales en Loire aval

Labellisation du PAPI des Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois



Quai inondé à Gien (45)

2020

Restitution des résultats de l'étude de dangers « aménagement hydraulique » du barrage de Villerest

Déploiement sur l'axe Cher de la gestion déléguée de digues non domaniales à Vierzon (18)

Renforcement de la coopération avec le Département d'Indre-et-Loire pour la gestion de plusieurs tronçons de digues d'une douzaine de kilomètres

2021

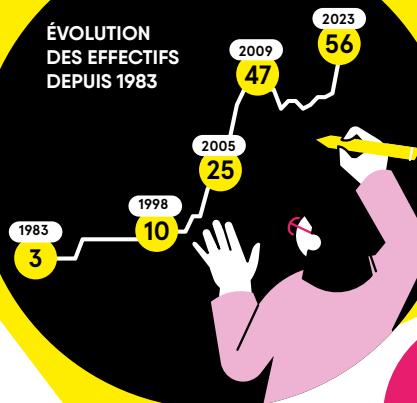
Janvier : Surveillance activée lors de la crue en Loire aval avec la gestion des désordres observés et la réalisation de travaux de mise en sécurité d'urgence

Juillet : Premier PAIC approuvé en France

Restitution de l'étude « 3P » sur le bassin du Cher (Prévention, Prévision, Protection)



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 1983



Gestion d'un soutien d'étiage exceptionnel grâce aux ouvrages de Naussac et Villerest : 173 Mm³ d'eau déstockés

Portage par l'Établissement du 7^{ème} contrat territorial (Plaine alluviale de la Loire auvergnobourguignonne)

2022

2023

Portage d'un 6^e Programme d'Études Préalables des Vals du Blésois

Réalisation de travaux de confortement de la digue de Montjean-sur-Loire (49)



© Mouges Communauté



AUJOURD'HUI, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE C'EST 60 COLLECTIVITÉS (RÉGIONS, DÉPARTEMENTS ET INTERCOMMUNALITÉS) REPRÉSENTÉES PAR 82 ÉLUS

